



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2013. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PRÉPONDÉRANCE DES EMPLOYÉS

- Les cadres sont peu représentés, 4 % contre 15 % pour le secteur.
- La proportion de professions intermédiaires est nettement inférieure à celle du secteur.
- Le taux d'employés est important et supérieur à celui du secteur, 71 % contre 45 % pour le secteur.
- Les ouvriers sont peu nombreux. Il s'agit essentiellement du personnel d'entretien.

Répartition des salariés par catégorie sociale

Catégories sociales			Ompl
Cadres	4 %	15 %	18 %
Professions intermédiaires	17 %	33 %	30 %
Employés	71 %	45 %	46 %
Ouvriers	8 %	7 %	6 %
Total	100 %	100 %	100 %



La catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres. L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des « salariés » qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie... Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...



Taux de féminisation conséquent

La proportion de femmes est très importante. Les taux sont particulièrement élevés dans les catégories employés et ouvriers.

Taux de féminisation par catégorie sociale

Catégories sociales			Ompl
Cadres	74 %	77 %	67 %
Professions intermédiaires	80 %	89 %	79 %
Employés	98 %	96 %	93 %
Ouvriers	88 %	85 %	76 %
Moyenne	93 %	90 %	83 %

Secteur santé

Branche professionnelle

Cabinets médicaux



TAUX DE FÉMINISATION ASSEZ STABLE

Le taux de féminisation observé entre 2008 et 2013 est relativement constant malgré quelques variations.

Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale

Années	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
2008	71 %	81 %	99 %	94 %
2009	82 %	90 %	98 %	90 %
2010	75 %	81 %	98 %	88 %
2011	76 %	80 %	98 %	88 %
2012	77 %	81 %	98 %	89 %
2013	74 %	80 %	98 %	88 %



Dans la branche, en 2008, 71 % des cadres étaient des femmes contre 74 % en 2013.

Répartition des salariés par région et catégorie sociale

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Total
Auvergne-Rhône-Alpes	4 %	21 %	70 %	5 %	100 %
Bourgogne-Franche-Comté	NS	13 %	77 %	8 %	100 %
Bretagne	3 %	17 %	76 %	4 %	100 %
Centre-Val de Loire	NS*	19 %	69 %	9 %	100 %
Corse	NS*	NS*	NS*	NS*	100 %
DOM	3 %	14 %	76 %	7 %	100 %
Grand Est	3 %	17 %	70 %	10 %	100 %
Hauts-de-France	4 %	14 %	68 %	14 %	100 %
Île-de-France	8 %	19 %	66 %	7 %	100 %
Normandie	3 %	14 %	75 %	8 %	100 %
Nouvelle Aquitaine	4 %	18 %	71 %	8 %	100 %
Occitanie	4 %	15 %	74 %	7 %	100 %
Pays de la Loire	2 %	16 %	77 %	5 %	100 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6 %	15 %	72 %	7 %	100 %
Moyenne branche	4 %	17 %	71 %	8 %	100 %
Moyenne secteur	15 %	33 %	45 %	7 %	100 %
Moyenne OMPL	18 %	30 %	46 %	6 %	100 %

* NS: Non significatif